

GESTION TECHNIQUE : MAINTENANCE ET GESTION DE L'ENTRETIEN DES BATIMENTS - EXPLOITANT

Cette formation développe les systèmes de gestion de la maintenance et de l'exploitation d'un patrimoine existant, d'un bâtiment ou d'une installation.

Objectifs opérationnels

- Conduire et/ou réorganiser la gestion technique et de la maintenance d'un patrimoine immobilier en tant qu'exploitant
- Établir un dossier d'exploitation et de maintenance
- Garantir, tout au long de l'exploitation, la qualité d'usage, le confort, la santé et la sécurité dans la maîtrise des coûts et des contraintes réglementaires

Public Concerné

- Exploitants de bâtiments : ERP, bureau, habitation, commerce, industrie
- Promoteurs immobiliers
- Bailleurs sociaux
- Gestionnaires de biens ou de patrimoines immobiliers
- Responsables logistique et exploitation
- Responsables techniques
- Maîtres d'oeuvre et assistants à maîtrise d'ouvrage
- Facilites Manager

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Enjeux d'une politique de maintenance

Responsabilités du propriétaire

Responsabilités de l'exploitant

Politique d'exploitation et de maintenance d'un patrimoine

- Modes et gammes de maintenance : préventif - systématique, préventif-prédictif, curatif et correctif.
- Critères de choix du type de maintenance adaptée
- Périmètre et mode des prestations : internalisation ou externalisation
- Architecture d'un système de gestion de la maintenance
- Planification du GER (Gros Entretien et Renouvellement)
- Organisation des interventions

Mise en place d'un système de gestion de patrimoine

- Connaissance du patrimoine
- Recueillir et organiser les données
- Informations administratives et historiques
- Connaissance technique
- Planification pluriannuelle
- Programmes de travaux
- Données de réalisation et de mesure de l'action
- Organiser les interventions relatives à la maintenance courante
- Optimiser la régie interne

Obligation de Conformité réglementaire

- Garantir la conformité initiale et en cours d'exploitation du patrimoine immobilier
- Obligations réglementaires de maintenance et de contrôle

- Prise en compte et prévention des risques dans l'organisation et lors d'interventions

Conduite d'un diagnostic sur un patrimoine

- Méthode : savoir regarder, évaluer
- Choix des priorités
- Potentiels de durée de vie prévisionnelle des constituants
- Durée de vie prévisionnelle des constituants
- Exemple de grille de diagnostic : structure, clos, couvert, équipements intérieurs, installations techniques, aménagements extérieurs

Supports pratiques

- Dossier technique simplifié
- Système d'exploitation et de maintenance

Logiciels de Gestion de Maintenance

- L'informatisation des données
- Conditions de réussite

Contrats de maintenance

- Structure d'un contrat type
- Tableau de gestion et de suivi
- Obligations contractuelles

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques d'apports théoriques et méthodologiques ainsi que la présentation d'outils pratiques (grilles et trames de diagnostic) et de partages des expériences

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et assistant maître d'ouvrage.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com